Habilitation électrique basse tension (BT)

Durée recommandée par la NF C 18-150 :
Formation initiale : 3 jours
Formation recyclage : 1,5 jour

SEBHYDRO adapte la durée de la formation en fonction des compétences initiales, des opérations réalisées et des objectifs définis avec l'employeur.

Formation alternant 70% théorique et 30% pratique.

Formation destinée aux personnels amenés à réaliser des opérations d'ordre électrique sur des installations basse tension.

- ✔ Habilitations concernées : B1(V), B2(V), BR, BE, BC, H0.
- ✔ Obligatoire pour les opérations d'ordre électrique réalisées sur des installations basse tension.
- ✔ Réaliser les opérations autorisées en fonction du niveau d'habilitation visé.
- ✔ Durée de validité recommandée : 3 ans.
- ✔ **Formation réalisée dans vos locaux.**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Identifier les risques électriques liés aux interventions sur les installations basse tension
- ✓ Appliquer les prescriptions de sécurité définies par la NF C 18-510
- ✓ Réaliser les opérations autorisées en fonction du niveau d'habilitation visé
- ✓ Mettre en œuvre les procédures de consignation et de mise en sécurité

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Profil du stagiaire / prérequis

- Les niveaux d'habilitation visés sont définis par l'employeur en fonction des opérations à effectuer
- Un échange en amont permet de déterminer les niveaux d'habilitation adaptés aux besoins de l'entreprise



PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

1. Notions de base en électricité
•Grandeurs électriques : tension, intensité, résistance et puissance
•Courant alternatif et courant continu
•Appareillages électriques basse tension
•Symbolisation électrique

2. Risques électriques
•Analyse des risques liés à l'électricité
•Effets du courant électrique sur le corps humain
•Risques de courts-circuits et d'incendie
•Zones de travail et environnement d'intervention

3. Habilitation électrique
•Principes de l'habilitation électrique
•Niveaux d'habilitation
•Rôles et responsabilités des intervenants
•Documents et autorisations de travail

4. Consignation et mise en sécurité
•Procédure de consignation
•Vérification d'absence de tension (VAT)
•Moyens de protection individuels et collectifs
•Balisage et sécurisation de la zone de travail

5. Mise en pratique
•Analyse de situations de travail réelles
•Études de cas et retours d'expérience
•Exercices pratiques sur les installations de l'entreprise

6. Modalités d'évaluation
•Questionnaire de fin de stage

Formation en présentiel dans vos locaux, prévoir une salle avec un tableau blanc.

Un accès gratuit aux cours et vidéos sur le site internet pour poursuivre la formation.

À noter : Les stagiaires peuvent tester leurs connaissances par des questionnaires de type QCM directement sur le site internet.
https://www.sebhydro.com/quiz/

Une attestation de formation pour chaque stagiaire sera remise en fin de stage.
Un titre d'habilitation prérempli.

Sécurité :

Le formateur est placé sous votre responsabilité lors des travaux pratiques dans vos ateliers. Il se conforme aux règles de sécurité en vigueur dans l'entreprise.

Pour les travaux pratiques, tous les stagiaires doivent être équipés de leurs propres EPI. (Chaussures de sécurité, vêtements de travail, gants, lunettes)

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Effectif :** jusqu'à 8 personnes
- **Délai d'accès :** à partir de 6 semaines
- **Tarif :** formation réalisée sur site, devis personnalisé sur demande
- **Accessibilité :** formation accessible aux personnes en situation de handicap après étude des besoins
- **Qualité :** la certification qualité Qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie : **actions de formation**

FINANCEMENT : Certification Qualiopi N° 567660
De nombreux dispositifs peuvent vous permettre de financer les frais liés à la formation de vos salariés. Renseignez-vous auprès de votre OPCO.

SEBHYDRO
Formation et services en hydraulique et électricité
9 bis rue des Bonnets, 58260 La Machine
Tél. : 06 50 19 44 25 | sebhydro@sebhydro.com
www.sebhydro.com